

## **PATINAGE BOURASSA**

### **ANNONCE LA TENUE DE JEUX DU QUÉBEC RÉGIONAUX 2014 – BOURASSA**

**Dates : 10 et 11 janvier 2014**

Cette compétition s'adresse uniquement aux patineurs admissibles, membres en règle de Patinage Canada et dont le club d'appartenance est situé dans la région

**Président(e) comité organisateur :** Catherine Vella

# Téléphone : 514-852-3803  
Courriel : catherine\_vella@videotron.ca

**Président(e) de la compétition :** Stéphane Wafer

# Téléphone : 514-353-7918  
Courriel : fortinwafer@videotron.ca

**Représentant technique :** Armand Lévesque

**Spécialiste de données en chef :** Diane Rosa / Dolores Nantel

**Spécialiste de données informatiques :** Pauline Dumont

## **PATINAGE QUÉBEC**

**N° DE SANCTION : R-13-130**

**NOM DU CLUB HÔTE :** CPA Montréal-Nord

**SITE INTERNET :**

**COURRIEL :** info@patinageartistiquebourassa.com

Cette compétition est sanctionnée par Patinage Canada et est assujettie aux règlements de cette association.

# INFORMATIONS GÉNÉRALES

## 1.0 Endroit

La compétition se tiendra à :

**L'Aréna Garon**  
11212 rue Garon  
Montréal-Nord Qc.  
H1H 3T6

Téléphone : 514-328-4000

## 2.0 Dimensions de la patinoire

Les dimensions de la surface glacée sont de 85 x 200

## 3.0 Responsabilités

Patinage Canada, Patinage Québec, l'Association régionale et le comité des clubs hôtes n'assument aucune responsabilité pour les dommages ou blessures subis par les patineurs. Comme condition et en considération de leur participation, tous les concurrents ainsi que leurs parents ou tuteurs acceptent d'assumer les risques de blessures ou de dommages à la personne ou à la propriété de la compétition, et renoncent à toute réclamation contre les officiels, Patinage Canada, Patinage Québec, l'Association régionale et les clubs hôtes; l'inscription n'est acceptée qu'à cette condition.

## 4.0 Conduite des concurrents

- 1) Les concurrents sont tenus d'obéir implicitement aux instructions des officiels chargés de la compétition.
- 2) Tout concurrent qui, directement ou indirectement, s'exprime de façon inconvenante à l'endroit des officiels ou de leurs décisions ou quant aux notes des juges, peut-être suspendu et/ou exclus de toute compétition subséquente.

## 5.0 Restrictions

Aucune restriction

## 6.0 Inscriptions

Un formulaire d'inscription dûment complété et signé doit être soumis par chaque patineur désirant s'inscrire à cette activité. Les formulaires ainsi que le paiement complet des droits d'inscription devront être au plus tard le **10 décembre 2013** à l'adresse suivante :

Patinage Bourassa  
a/s Daniel Lauzon  
10844 rue Gariépy  
Montréal-Nord Qc  
H1H 3T6

Les inscriptions présentées après la date limite fixée dans l'avis de compétition ne peuvent être acceptées qu'au choix du comité chargé de la compétition.

## 7.0 Frais d'inscriptions

75,00 \$ par événement

50,00 \$ pour les événements des Olympiques spéciaux

Les chèques doivent être libellés à l'ordre de Patinage Bourassa et datés **au plus tard le 10 décembre 2013**

**Aucun chèque postdaté après le 10 décembre 2013 ne sera accepté**

Les droits d'inscription ne sont remboursés que si la compétition n'a pas lieu ou si l'inscription est retirée avant la date limite.

Des frais de 20,00 \$ seront appliqués sur les chèques sans provision.

## 8.0 Date limite des tests

La date limite des tests est le **1<sup>er</sup> janvier** qui précède la compétition.

## 9,0 CALCUL DES RÉSULTATS

**UPU / CPC** Veuillez prendre note que les méthodes de calcul des résultats « UPU » (un par un) et « CPC » (calcul par points cumulatifs) seront utilisés selon les catégories.

## 10.0 Musique

Chaque patineur devra fournir deux CD lors de l'enregistrement.

## 11.0 Enregistrement

Tous les patineurs devront s'inscrire aussitôt arrivés à l'aréna où ils patinent, au moins une heure avant le début de leur épreuve. Ils remettront aux responsables leurs deux (2) CD. Le nom, la catégorie, la priorité (1 ou 2) et la durée du programme doivent apparaître clairement sur chacun des CD. Le tout sera sous la responsabilité des préposés à la musique jusqu'à la fin de la compétition.

Les entraîneurs membres de Patinage Canada et certifiés selon les exigences devront s'enregistrer et présenter la carte photo (obligatoire). Le niveau 1 complété est exigé pour tous les entraîneurs à l'exception des nouveaux entraîneurs (carte photo d'entraîneur comme preuve d'éligibilité).

## 12.0 Frais d'admission

Gratuit :

Les entraîneurs certifiés selon les exigences et membres de Patinage Canada seront admis gratuitement sur présentation de la **carte photo** (obligatoire).

## 13.0 Prix

Des médailles seront remises aux trois (3) premiers de chaque catégorie en conformité avec le règlement. Lorsqu'il n'y a que 2 participants à une épreuve, ces patineurs recevront un prix. . Dans le cas où il n'y aurait qu'un seul participant, le patineur une médaille.

## 14.0 Horaire de la compétition

Un horaire provisoire sera envoyé aux clubs après la date limite des inscriptions

## **16.0 Formation des groupes**

**Les groupes de patineurs des catégories compétition** seront formés selon les règlements de Patinage Canada

## **17.0 Vidéo**

Vidéo disponible sur place pour filmer votre enfant. Coût : à déterminer \$

## **18.0 Restaurants**

Il y a un casse-croûte à l'aréna qui sera ouvert durant la compétition.

# **ADMISSIBILITÉ**

## **1.0 PATINEURS EN SIMPLE, EN COUPLE ET EN DANSE**

Pour toutes les catégories, les patineurs doivent être des personnes admissibles selon les règlements de la section 5000 Patinage Canada.

Les patineurs ne peuvent pas s'inscrire dans une catégorie supérieure.

Les patineurs ne peuvent pas s'inscrire dans deux catégories de la même discipline (exemple Pré-Novice et Novice en simple).

Les patineurs des catégories Pré-Novice et Novice, membres de l'Équipe du Québec pour l'année 2013-2014, ne seront pas admissibles dans la catégorie où ils auront été concurrents aux Championnats nationaux ou à la ronde des qualifications, mais ils pourront concourir dans une catégorie supérieure si le test est complété.

Le club d'appartenance du patineur détermine la région où il va concourir. Dans le cas d'un couple en "Style libre" ou "Danse" dont les clubs d'appartenance sont de régions différentes, le couple doit choisir la région où il veut concourir et il doit avertir l'autre région de son choix. Si un patineur désire concourir en simple, il peut le faire seulement s'il représente la même région dans les deux catégories. Un patineur ne peut pas représenter sa région à la fois en danse et en couple.

## **2.0 PATINEURS OLYMPIQUES SPÉCIAUX**

Pour toutes les catégories, les patineurs doivent être des personnes admissibles selon les règlements de la section 5000 Patinage Canada.

Les patineurs doivent être inscrits aux Jeux Olympiques Spéciaux. Pour les nouveaux athlètes, ils peuvent s'inscrire avant la finale régionale en communiquant avec un responsable au bureau des JOSQ au 514 843-8778.

Les patineurs ne peuvent pas s'inscrire dans deux catégories

# RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES

La trousse de préparation aux compétitions du Québec, le dossier technique pré-compétition de chaque discipline particulière de Patinage Canada, les communiqués de l'ISU et les éclaircissements doivent être consultés pour chaque compétition. Dans ces documents, vous trouverez le contenu de programme pour chaque catégorie.

## 1.0 PATINEURS EN SIMPLE

### NOVICE X

Test : Avoir réussi le test Or de style libre.

Âge : Être âgé de moins de 17 ans le 1<sup>er</sup> juillet qui précède la compétition

<b>A - Dames</b> :	X	Programme libre de 3 min. +/- 10 sec.
<b>D- Messieurs</b> :	X	Programme libre de 3 min. 30 sec. +/- 10 sec.

### PRÉ-NOVICE X

Test : Avoir réussi le test Junior Bronze de style libre ou un test de niveau supérieur.

Âge : Être âgé de moins de 16 ans le 1<sup>er</sup> juillet qui précède la compétition

<b>B - Dames</b> :	X	Programme libre de 3 min. +/- 10 sec.
<b>E- Messieurs</b> :	X	Programme libre de 3 min. +/- 10 sec.

### JUVÉNILÉ MOINS DE 14 ANS X

Test : Avoir réussi le test Junior Bronze de style libre ou un test de niveau supérieur.

Âge : Être âgé de moins de 14 ans le 1<sup>er</sup> juillet qui précède la compétition

<b>C - Dames</b> :	X	Programme libre de 2 min. 30 sec. +/- 10 sec.
<b>F- Messieurs</b> :	X	Programme libre de 2 min. 30 sec. +/- 10 sec.

## PATINEURS EN COUPLE

### JUVÉNILÉ X

Test : Avoir réussi le test Junior Bronze de style libre ou un test de niveau supérieur.

Âge : Être âgés de moins de 18 ans le 1<sup>er</sup> juillet qui précède la compétition

<b>G-Couple</b> :	X	Programme libre de 2 min. 30 sec. +/- 10 sec.
-------------------	---	---

## 2.0 PATINEURS EN DANSE

### JUVÉNILÉ X

Test : Avoir réussi le test Junior Bronze de danse ou un test de niveau supérieur.

Âge : Être âgés de moins de 18 ans le 1<sup>er</sup> juillet qui précède la compétition

<b>H-Danse</b> :	Danse libre de 2 min. +/- 10 sec.
------------------	-----------------------------------

### 3.0 PATINEURS DES OLYMPIQUES SPÉCIAUX

Pour les catégories Olympiques Spéciaux, les règlements de patinage artistique des Olympiques spéciaux du Canada seront appliqués. Dans ces documents, vous trouverez le contenu de programme pour chaque catégorie.

#### NIVEAU 3 X

Étape : Avoir franchi l'étape 5 du programme Patinage Plus et qui abordent les tests du programme Patinage STAR.

Âge : Être âgé de 21 ans et mois au 1<sup>er</sup> janvier qui précède la compétition

<b>M - Dames</b> : X	Programme libre de 1 min. 30 sec. +/- 10 sec.
<b>N- Messieurs</b> : X	Programme libre de 1 min. 30 sec. +/- 10 sec.

#### NIVEAU 2 X

Étape : avoir franchi l'étape 3 du programme Patinage Plus sans avoir dépassé l'étape 5.

Âge : Être âgé de 21 ans et mois au 1<sup>er</sup> janvier qui précède la compétition

<b>K - Dames</b> : X	Programme libre de 1 min. 30 sec. +/- 10 sec.
<b>L- Messieurs</b> : X	Programme libre de 1 min. 30 sec. +/- 10 sec.

#### NIVEAU 1 X

Étape : Avoir franchi l'étape 1 du programme Patinage Plus sans avoir dépassé l'étape 3.

Âge : Être âgé de 21 ans et mois au 1<sup>er</sup> janvier qui précède la compétition

<b>I - Dames</b> : X	Programme libre de 1 min. +/- 10 sec.
<b>J- Messieurs</b> : X	Programme libre de 1 min. +/- 10 sec.

## PROCÉDURE POUR LES ÉLIMINATIONS RÉGIONALES

### 1.0 COMPOSITION DE L'ÉQUIPE RÉGIONALE

**Maximum:** 8 entrées catégories compétitives  
4 entrées des Jeux olympiques spéciaux

L'équipe qui représentera la région devra être formée de 8 entrées dans les catégories compétitives et 4 entrées pour les catégories des Olympiques spéciaux avec un maximum de 14 patineurs et/ou patineuses (un compétiteur en style libre est une entrée et un couple en danse ou style libre est considéré comme une entrée).

Les substitutions seront acceptées jusqu'au début de la compétition des Jeux de la Participation.

Immédiatement après que l'horaire de la compétition régionale est complété, le représentant technique détermine la composition de l'équipe régionale de la façon suivante:

## 2.0 SÉLECTION DES PATINEURS EN SIMPLE, EN COUPLE ET EN DANSE

La première place (ou en cas de désistement, la deuxième place seulement) des 8 catégories compétitives des Jeux du Québec régionaux. S'il y a seulement une inscription, le patineur et/ou patineuse devra faire une démonstration s'il (elle) veut être admissible à la Finale provinciale

Dans le cas de non-participation dans une ou plusieurs catégories aux régionaux, l'équipe sera complétée par:

- 1) les deuxièmes places des catégories A, B, C, D, E, F, G et H dans l'ordre jusqu'à ce que l'équipe soit complétée avec un maximum de trois entrées par catégorie;
- 2) en cas de désistement après la date limite d'inscription des Jeux de la Participation, le remplacement se fera dans la même catégorie;
- 3) en cas d'égalité à l'intérieur du paragraphe 1 et à l'intérieur d'une catégorie, les patineurs repatineront à nouveau dans la même journée.

## 3.0 SÉLECTION DES PATINEURS OLYMPIQUES SPÉCIAUX

L'équipe régionale sera composée de 4 athlètes affichant les meilleurs résultats au classement des régionaux, qui seront sélectionnés selon le processus suivant :

Seront sélectionnés en priorité, 2 athlètes féminins et 2 athlètes masculins en alternant les niveaux d'habileté et en accordant préséance au niveau d'habileté le plus élevé.

Le tableau qui suit illustre le processus de sélection régionale selon les niveaux représentés aux régionaux :

Priorité de sélection selon les niveaux aux régionaux	Niveau 1		Niveau 2		Niveau 3	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Tous			1	1	1	1
Tous sauf niveau 3 Femmes		1	1	1	1	
Tous sauf niveau 2 Hommes	1			1	1	1
Aucun homme		1		1		2
Aucune femme niveaux 1 et 3			1	2	1	